



Introduction

L'Annuaire d'Eurostat

L'Europe en chiffres — L'annuaire d'Eurostat 2010 fournit aux utilisateurs de statistiques officielles une vue d'ensemble des innombrables informations disponibles sur le site internet d'Eurostat et dans ses bases de données en ligne. Il fait partie d'un ensemble de publications récapitulatives à visée générale et, à ce titre, fournit les analyses les plus complètes et les données les plus détaillées. «L'Europe en chiffres» est une publication présentant un ensemble équilibré d'indicateurs, fondée sur de nombreuses informations transversales.

La structure de la publication

«L'Europe en chiffres» comprend une introduction, un chapitre «Au-devant de la scène», treize chapitres principaux et des annexes. Les chapitres contiennent des données et/ou des informations de fond relatives à tout l'éventail de données d'Eurostat, tandis que le chapitre «Au-devant de la scène» de la présente édition est consacré aux statistiques des comptes nationaux. Chaque section débute par une introduction présentant des informations de fond et la pertinence politique, suivie de détails sur les définitions et la disponibilité des données. Vient ensuite un commentaire sur les principales conclusions. L'élément central de chaque section est un ensemble de tableaux et de graphiques, sélectionnés pour illustrer le large éventail de données disponibles sur le thème concerné. Différentes informations sur la manière dont d'importants indicateurs comparatifs ont été créés ces dernières années dans l'Union européenne, ses États membres et la zone euro sont également souvent fournies. Les utilisateurs découvriront de nombreuses informations supplémentaires sur le site internet d'Eurostat qui propose des publications

thématiques plus détaillées et des données disponibles dans les bases de données en ligne. La publication s'achève par une série d'annexes, qui contiennent certains détails sur les nomenclatures, une liste de symboles, d'abréviations et d'acronymes ainsi qu'un index des thèmes abordés.

Les fichiers sur le site d'Eurostat

Le site internet d'Eurostat consacre une section spécifique à l'Annuaire, qui contient la version PDF de ce document, ainsi que les tableaux et les graphiques au format Excel. Dans sa version PDF, cette publication permet l'accès direct, via une série d'hyperliens, à l'ensemble des tableaux et des bases de données utilisés lors de la production de la présente publication (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/lang-fr/publications/eurostat_yearbook_2010).

L'extraction, la couverture et la présentation des données

Les données statistiques présentées dans l'Annuaire ont été extraites au début du mois de septembre 2009 et sont représentatives des données disponibles à cette période. Les données de certains tableaux/graphiques ont dû être extraites à une date ultérieure — dans ce cas, la date d'extraction est mentionnée sous le tableau ou le graphique en question. Le texte accompagnant ces données a été rédigé en septembre et en octobre 2009.

La complexité du processus de collecte et de traitement des données et, ensuite, de publication des informations en ligne ou sur papier est telle que, souvent, un délai considérable



peut s'écouler entre la collecte des données et leur publication. Ce délai peut varier d'une semaine dans le cas d'indicateurs conjoncturels mensuels à plusieurs années pour les enquêtes ponctuelles complexes. Un calendrier de production, qui précise les délais de publication des euro-indicateurs (une collection des indicateurs mensuels et trimestriels les plus importants), est disponible à l'adresse suivante: http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/lang-fr/release_calendars/news_releases. Pour les autres ensembles de données, les métadonnées fournies sur le site d'Eurostat donnent des informations relatives à la fréquence des enquêtes et au délai susceptible de s'écouler avant la publication des données.

Le site d'Eurostat est constamment mis à jour. Il est donc probable que des données plus récentes auront été mises à disposition depuis l'extraction des données utilisées pour la production de la présente publication. Il est possible d'accéder à la dernière version de chaque ensemble de données via les hyperliens qui figurent dans la mention de la source de chaque tableau et graphique.

Cette publication présente généralement des informations pour l'UE-27 (les 27 États membres de l'UE), pour la zone euro (sur la base de 16 membres) ainsi que pour chaque État membre. L'ordre des États membres utilisé dans l'Annuaire reprend en général l'ordre du protocole, c'est-à-dire l'ordre alphabétique des noms de pays, dans leurs langues respectives. Dans la plupart des graphiques, les données sont classées selon la valeur d'un indicateur spécifique.

Les agrégats de l'UE-27 et de la zone euro sont uniquement fournis lorsque les informations relatives à l'ensemble des pays sont disponibles ou si une estimation remplace les informations manquantes. En cas de total partiel, une note de bas de page est systématiquement créée. Les séries chronologiques réalisées pour les agrégats géographiques reposent sur un ensemble

cohérent de pays, pour la totalité de la période illustrée (sauf mention contraire). En d'autres termes, bien que l'Union européenne ait compté 25 États membres depuis le début de 2004 et 27 depuis le début de 2007, les séries chronologiques applicables à l'UE-27 font référence à une somme ou à une moyenne de l'ensemble des 27 pays pour la totalité de la période considérée, comme si les 27 États membres avaient tous fait précédemment partie de l'UE. Dans le même esprit, les données pour la zone euro sont présentées de manière cohérente pour l'ensemble des 16 membres, malgré l'adhésion postérieure de la Grèce, de la Slovaquie, de Chypre et de Malte, ainsi que de la Slovaquie, à la zone euro. En conséquence, sauf mention contraire, les données pour la zone euro couvrent les 16 États membres qui utilisent l'euro comme monnaie commune au mois de novembre 2009 (la Belgique, l'Allemagne, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Italie, Chypre, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal, la Slovaquie, la Slovaquie et la Finlande).

Lorsqu'elles étaient disponibles, les informations relatives aux pays candidats (l'ancienne République yougoslave de Macédoine, la Croatie et la Turquie) et à d'autres pays membres de l'AELE, ainsi qu'au Japon et aux États-Unis, ont également été présentées. Lorsque les données relatives à ces pays tiers n'existaient pas, elles ont été exclues des tableaux et des graphiques, par souci de place. Toutefois, la totalité des 27 États membres figure dans les tableaux; une note de bas de page indique alors les pays pour lesquels des informations sont manquantes.

Lorsqu'une année de référence n'est pas disponible pour un pays spécifique, les années de référence précédentes ont été indiquées, dans la mesure du possible, dans les tableaux et les graphiques (ces exceptions



font également l'objet de notes de bas de page). En général, cet effort pour combler les données manquantes se concentre sur les deux années de référence précédentes.

Les bases de données en ligne d'Eurostat contiennent d'importantes quantités de métadonnées qui fournissent des informations sur le statut de certaines valeurs ou séries de données. Pour faciliter la lecture, la majorité de ces métadonnées a été omise lors de l'élaboration des tableaux et des graphiques. Les symboles suivants sont introduits lorsqu'ils sont nécessaires:

Italique La valeur est une prévision, une donnée provisoire ou une estimation; elle est donc susceptible de changer

: Valeur non disponible, confidentielle ou non fiable

– Non applicable ou zéro par défaut

0 Inférieur à la moitié du dernier chiffre indiqué ou supérieur au zéro réel

Les ruptures de série sont indiquées dans les notes de bas de page accompagnant chaque tableau et graphique.

Eurostat — L'office statistique de l'Union européenne

Eurostat est l'office statistique de l'Union européenne. Installé à Luxembourg, Eurostat a pour fonction de fournir à l'UE des statistiques au niveau européen permettant d'effectuer des comparaisons entre les pays et les régions. La mission d'Eurostat consiste à «fournir un service d'information statistique de haute qualité à l'Union européenne».

Direction générale à part entière de la Commission européenne, Eurostat est dirigé par un directeur général. Sous sa responsabilité, sept directeurs sont chargés de différents domaines d'activité (directions au mois de novembre 2009):

- Coopération au sein du système statistique européen; ressources
- Qualité, méthodologie et systèmes d'information
- Comptes nationaux et européens
- Coopération extérieure, communication et indicateurs clés
- Statistiques régionales et sectorielles
- Statistiques sociales et société de l'information
- Statistiques des entreprises.

En 2009, Eurostat comptait environ 900 collaborateurs, dont 73 % de fonctionnaires, 8 % d'experts nationaux détachés et 19 % de titulaires d'autres types de contrats. Le budget exécuté d'Eurostat s'est élevé à environ 66 millions d'euros en 2008 (hors coût du personnel statutaire et dépenses administratives), dont 48 millions ont été consacrés à la mise en œuvre du programme statistique, tandis qu'un budget de 18,5 millions a été sous-délégué à Eurostat par d'autres directions générales.

Depuis la création d'un organe statistique européen en 1952, il a toujours été évident que la planification et la mise en œuvre des politiques européennes devaient impérativement reposer sur des statistiques fiables et comparables. Le système statistique européen (SSE) a donc été créé progressivement pour fournir des statistiques comparables au niveau européen. Pour mener à bien cette tâche, Eurostat ne travaille pas seul. Le système statistique européen est constitué d'Eurostat, des instituts nationaux de statistique (INS) et d'autres autorités nationales



chargées des statistiques européennes dans chaque État membre.

Le règlement (CE) n° 223/2009 ⁽¹⁾ du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 2009 relatif aux statistiques européennes établit un nouveau cadre juridique pour le développement, la production et la diffusion des statistiques européennes. Le règlement dispose que les statistiques européennes sont développées en conformité avec les principes statistiques énoncés à l'article 285, paragraphe 2, du traité et précisés dans le code de bonnes pratiques de la statistique européenne, en d'autres termes «l'établissement des statistiques se fait dans le respect de l'impartialité, de la fiabilité, de l'objectivité, de l'indépendance scientifique, de l'efficacité au regard du coût et de la confidentialité des informations statistiques; il ne doit pas entraîner de charges excessives pour les opérateurs économiques».

L'article 7 du même règlement institue le comité du système statistique européen (CSSE), qui est au cœur du SSE, et prévoit que ce comité «fournit des conseils professionnels au SSE pour le développement, la production et la diffusion de statistiques européennes». Le CSSE est présidé par la Commission européenne (Eurostat) et composé de représentants des instituts nationaux de statistique des États membres. Les instituts nationaux de statistique des pays de l'EEE-AELE participent en tant qu'observateurs, tout comme peuvent le faire des représentants d'autres organes européens/internationaux, par exemple la Banque centrale européenne (BCE) ou l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Afin de relever les défis liés à l'adoption du règlement, Eurostat a pour objectif:

- de fournir aux autres institutions européennes et aux gouvernements des États membres les informations nécessaires pour mettre en œuvre,

contrôler et évaluer les politiques européennes;

- de diffuser les statistiques à l'intention du public et des entreprises en Europe, ainsi que de tous les acteurs économiques et sociaux qui participent à la prise de décision;
- de mettre en œuvre un ensemble de normes, de méthodes et de structures organisationnelles permettant la production de statistiques comparables, fiables et pertinentes dans l'ensemble de l'Union, conformément aux principes du code de bonnes pratiques de la statistique européenne;
- d'améliorer le fonctionnement du système statistique européen pour soutenir les États membres et aider à l'élaboration de systèmes statistiques à l'échelle internationale.

Eurostat et ses partenaires au sein du SSE ont pour objectif de fournir des données statistiques de bonne qualité, impartiales, fiables et comparables. En effet, l'accès à des statistiques fiables et de bonne qualité ainsi que l'obligation de fiabilité d'Eurostat sont inscrits dans la loi. Les statistiques européennes sont destinées à tous types d'utilisateurs, sur la base du principe d'égalité des chances. Par conséquent, les administrations publiques, les chercheurs, les syndicats, les étudiants, les entreprises et les partis politiques, entre autres, peuvent accéder aux données librement et aisément. L'accès aux statistiques les plus récentes, ainsi qu'à des archives statistiques toujours croissantes, est garanti par le libre accès à la base de données d'Eurostat sur son site internet.

Les données collectées, harmonisées et rapportées par Eurostat sont validées dans le cadre d'un processus politique bien défini au niveau européen, processus auquel les États membres participent activement. La plupart des enquêtes et des collectes de données sont fondées sur des règlements ou des directives européennes qui revêtent un caractère juridiquement contraignant au niveau national. Pour ce faire, les comparaisons de données

⁽¹⁾ Pour plus d'informations: <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:087:0164:0173:fr:PDF>.



entre pays demandent des statistiques comparables, dont l'élaboration exige l'utilisation d'un «langage statistique» commun. Ce dernier doit englober les concepts, les méthodes et les définitions, ainsi que les normes et les infrastructures techniques, afin de parvenir à l'harmonisation. Et c'est la véritable raison d'être d'Eurostat et du SSE.

Afin d'obtenir une vue d'ensemble indépendante de l'application du code de bonnes pratiques de la statistique européenne par le système statistique européen, le conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique (CEGS) a été créé. Il est composé de sept membres indépendants et a débuté ses travaux en mars 2009. Sa mission principale est de préparer un rapport annuel pour le Parlement européen et

le Conseil sur l'application du code de bonnes pratiques par Eurostat et par le système statistique européen dans son ensemble.

Le comité consultatif européen de la statistique (CCES) est composé de 24 membres qui représentent les utilisateurs, les entités interrogées et d'autres parties concernées de la statistique européenne (notamment la communauté scientifique, les partenaires sociaux et la société civile), ainsi que les utilisateurs institutionnels (par exemple le Parlement européen et le Conseil). Ce comité est chargé de garantir que les exigences des utilisateurs ainsi que l'obligation de réponse des fournisseurs d'informations et des producteurs sont prises en considération lors de l'élaboration des programmes statistiques européens.

Un guide d'accès pratique aux statistiques européennes

Le moyen le plus simple pour accéder au large éventail d'informations statistiques d'Eurostat est de consulter son site internet (<http://ec.europa.eu/eurostat>). Eurostat met gratuitement à la disposition des utilisateurs ses bases de données et toutes ses publications au format PDF sur l'internet. Le site internet est actualisé deux fois par jour et donne accès aux informations statistiques les plus récentes et complètes disponibles sur l'Union européenne, ses États membres, les pays candidats et les pays de l'AELE.

Pour un accès complet à l'ensemble des services disponibles sur le site d'Eurostat, il est recommandé aux utilisateurs de prendre quelques instants pour s'inscrire à partir de la page d'accueil. Cette inscription, gratuite, permet:

- de recevoir par courrier électronique des alertes personnalisées informant de nouvelles publications ou de nou-

velles statistiques dès qu'elles sont mises en ligne;

- d'accéder aux fonctionnalités améliorées de la base de données (par exemple pour enregistrer des requêtes ou effectuer des téléchargements par lots).

Les informations disponibles sur le site internet d'Eurostat dans la rubrique «Statistiques» sont organisées sous forme d'un ensemble de «thèmes», accessibles à partir de l'onglet «Statistiques» qui est toujours présent en haut de chaque page internet. Il contient des liens vers:

- les indicateurs politiques de l'UE (voir à la fin de cette introduction pour plus de détails);
- les statistiques générales et régionales;
- l'économie et les finances;
- la population et les conditions sociales;
- l'industrie, le commerce et les services;
- l'agriculture et la pêche;
- le commerce extérieur;



- le transport;
- l'environnement et l'énergie;
- la science et la technologie.

Pour chacun de ces thèmes, l'internaute a accès à une série de sous-thèmes (par exemple, le thème «Population et conditions sociales» contient les sous-thèmes de la population, de la santé, de l'éducation et de la formation, du marché du travail, des conditions de vie et du bien-être, de la délinquance et de la justice pénale, et de la culture). Ces sous-thèmes sont présentés sous la forme d'hyperliens qui renvoient l'internaute à une rubrique consacrée au sujet, avec, en général, des informations relatives aux données (principaux tableaux et bases de données), aux publications, à la législation, à la méthodologie, ainsi que d'autres informations de fond.

L'accès aux données

L'arbre de navigation des données

Il est possible d'accéder à la majorité des statistiques d'Eurostat à partir de l'arbre de navigation des données, à l'adresse http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/lang-fr/statistics/search_database ou à partir de l'icône qui se trouve à l'extrême droite de la barre de menu (📁) sur chaque page internet, qui peut être utilisée pour basculer vers l'arbre de navigation des données.

L'arbre de navigation des données est basé sur les thèmes statistiques présentés ci-dessus et est «télescopique». Il possède deux branches principales:

- La branche «**Tableaux**» propose de manière conviviale une sélection des données d'Eurostat les plus importantes. Toutes les données sont présentées dans des tableaux simples en deux ou trois dimensions, l'axe y reprenant généralement

les agrégats européens et les données des États membres, tandis que l'axe x est l'axe temporel. Les tableaux peuvent être visionnés à l'aide d'une interface appelée «TGM» — *tables, graphs and maps* (tableaux, graphiques et cartes) (icône 📊) — dans laquelle les données peuvent être visualisées sous la forme de graphiques ou de cartes en plus d'une présentation tabulaire standard. Les données peuvent être téléchargées (icône 📄) à partir de l'interface «TGM» sous différents formats (XLS, HTML, XML et TSV).

- La branche «**Base de données**» contient l'éventail complet des données publiques disponibles sur le site internet d'Eurostat. Ces données sont présentées dans des tableaux multidimensionnels, avec des paramètres de sélection qui permettent d'accéder à des présentations et des extractions sur mesure. L'interface de la base de données est appelée «Explorateur de données» (icône 🔍). Celui-ci constitue un moyen intuitif de sélectionner et d'organiser les informations. Les données peuvent être téléchargées (icône 📄) à partir de l'explorateur de données sous différents formats (XLS, TXT, HTML, PC AXIS, SPSS et TSV).

En outre, l'arbre de navigation des données possède trois branches spéciales, où des éléments spécifiques des deux branches principales — «Tableaux» et «Base de données» — ont été rassemblés: la branche «Tableaux sur les politiques de l'UE», la branche «Nouveaux éléments» et la branche «Éléments modifiés récemment».

Les codes de données Eurostat — Accès en ligne simplifié aux données les plus récentes

Les codes de données Eurostat, tels que `tps00001` et `nama_gdp_c` ⁽²⁾. Dans cet An-

⁽²⁾ Il existe deux types de codes de données:

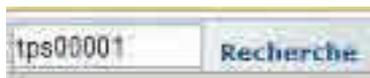
- les tableaux (accès à l'aide de l'interface «TGM») ont des codes à 8 caractères, composés de 3 ou 5 lettres — dont la première est «t» — suivies de 5 ou 3 chiffres, par exemple: `tps00001` et `tsdph220`.
- les bases de données (accès à l'aide de l'interface «Explorateur de données») ont des codes qui utilisent un caractère de soulignement «_» dans la syntaxe du code, par exemple: `nama_gdp_c` et `proj_08c2150p`.



nuaire, ces codes ont été insérés dans la mention de la source sous la plupart des tableaux et des graphiques.

Dans la version PDF de cet Annuaire, l'utilisateur peut accéder directement aux données les plus récentes en cliquant sur les hyperliens qui forment les codes de données. Les lecteurs de l'édition papier peuvent aussi y accéder en tapant le lien normalisé, http://ec.europa.eu/eurostat/product?code=<data_code>&mode=view dans la barre d'adresse d'un navigateur web et en remplaçant le champ <data_code> par le code de données concerné. Les données sont présentées soit dans l'interface «TGM» soit dans l'explorateur de données.

Les codes de données peuvent aussi être introduits dans l'outil «Recherche» du site internet d'Eurostat, qui se trouve dans le coin supérieur droit de la page d'accueil (à l'adresse <http://ec.europa.eu/eurostat>). Les résultats d'une telle recherche présentent l'ensemble ou les ensembles de données correspondants et, éventuellement, des publications et des métadonnées en rapport avec le sujet. En cliquant sur ces hyperliens, les utilisateurs accèdent aux pages des produits ^(?), qui donnent des informations générales sur chaque ensemble de données/publications ou ensemble de métadonnées. Il est possible, par exemple, de passer directement des données à la page des produits en cliquant sur les icônes «TGM» ou «Explorateur de données» figurant sous l'intitulé «Voir tableau».



Veuillez noter que les données du site internet d'Eurostat sont fréquemment mises à jour. Veuillez noter également que la description présentée ci-dessus correspond à la situation au mois d'avril 2010.

Les indicateurs politiques

À côté des principaux tableaux et bases de données, il existe un groupe d'indicateurs politiques auquel il est possible d'accéder à partir de l'onglet «Statistiques»:

- les euro-indicateurs/PIEE;
- les indicateurs structurels;
- les indicateurs de développement durable;
- les indicateurs de la politique de l'emploi et de la politique sociale.

De plus amples détails concernant chacun de ces indicateurs figurent à la fin de cette introduction.

Statistics Explained

«Statistics Explained» est l'une des rubriques du site internet d'Eurostat. Il s'agit d'un système de type Wiki qui présente des thèmes statistiques de manière simple et accessible. Les articles constituent ensemble une encyclopédie de la statistique européenne, complétée par un glossaire statistique qui clarifie les termes utilisés. Il contient, en outre, de nombreux liens vers les données les plus récentes, des compléments d'informations et des métadonnées, ce qui fait de «Statistics Explained» un portail destiné aussi bien aux utilisateurs réguliers qu'aux visiteurs occasionnels.

Il est possible d'accéder à «Statistics Explained» à partir d'un lien situé à droite de la page d'accueil d'Eurostat ou directement à l'adresse http://epp.eurostat.ec.europa.eu/statistics_explained.

En avril 2010, «Statistics Explained» contenait quelque 200 articles et plus de 800 entrées de glossaire. Son contenu et sa convivialité vont être régulièrement améliorés. Les utilisateurs peuvent y trouver des articles à l'aide d'une série de paramètres de navigation dans le menu de gauche. Dans la barre de menu située en

^(?) Il est aussi possible d'accéder à la page de produits à l'aide d'un hyperlien, par exemple http://ec.europa.eu/eurostat/product?code=<data_code> en remplaçant le champ <data_code> par le code de données concerné.



haut à droite des pages de «Statistics Explained», se trouvent des options qui permettent, entre autres, d'imprimer, de transférer, de citer ou de partager facilement des contenus.

Les autres fonctionnalités

Enfin, les utilisateurs peuvent accéder à deux autres fonctionnalités afin de visualiser des données à partir de la page d'accueil d'Eurostat. «**Business Cycle Clock**» (horloge du cycle économique) est un outil interactif montrant combien les indicateurs économiques évoluent à proximité les uns des autres. Formant un «nuage» d'indicateurs, certains — comme l'indicateur du sentiment économique — prennent clairement la tête, tandis que d'autres suivent — comme celui du chômage. Ces caractéristiques dynamiques, et une foule d'autres, peuvent être visualisées, ce qui permet aux utilisateurs de comprendre la conjoncture actuelle et celle des périodes précédentes. L'outil «Business Cycle Clock» est accessible par le lien suivant: <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/BCC2>.

L'interface «**Profils des pays**» offre la possibilité de visualiser les principaux indicateurs statistiques de différents pays de l'UE ou de différents agrégats de l'UE, dans une présentation conviviale sur la base de cartes. L'interface est accessible par le lien suivant: <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/guip/introAction.do?profile=cpro&theme=eurind&lang=fr>.

Les publications

Eurostat produit une grande variété de publications, qui sont toutes disponibles gratuitement sur son site internet au format PDF. Comme l'onglet «Statistiques» qui est disponible à tout moment pour consulter les données, il existe un onglet «Publications» qui est toujours accessible en haut de chaque page internet pour accéder aux documents au format PDF. Les publications sont classées sous les neuf thèmes statistiques d'Eurostat.

Différents types de publications sont disponibles, depuis les communiqués de presse et de

données aux analyses plus approfondies proposées sous forme de collections d'ouvrages statistiques. Parmi les collections les plus intéressantes, on peut citer les suivantes:

- **Communiqués de presse** — communiqués rapides fournissant des informations sur la publication de nouvelles données clés.

- **Statistiques en bref et Données en bref** — publications relativement courtes qui présentent des synthèses actualisées des principaux résultats d'enquêtes, d'études et d'analyses statistiques.

- **Pocketbooks** — publications, dans un format de poche pratique, qui présentent les principaux indicateurs d'un thème spécifique.

- **Livres statistiques** — collection d'études complètes; généralement assez longues, ces publications fournissent des analyses, des tableaux et des graphiques sur un ou plusieurs thèmes statistiques.

- **Méthodologies et working papers** — documents destinés aux spécialistes qui souhaitent consulter les méthodologies, les nomenclatures ou des études spécifiques relatives à un ensemble particulier de données.

Par ailleurs, certaines publications d'Eurostat existent également sous forme imprimée ou sont disponibles sur CD-ROM ou DVD. Elles peuvent être commandées sur le site internet de l'UE bookshop (<http://bookshop.europa.eu>) ou auprès des revendeurs agréés dans les États membres. La librairie est gérée par l'Office des publications (<http://publications.europa.eu>).

Les métadonnées de référence

Le format ESMS (métadonnées de référence dans la structure de métadonnées Euro SDMX) est un format basé sur les lignes directrices SDMX (Statistical Data and Metadata eXchange) relatives au contenu, qui ont été adoptées en janvier 2009 par sept organisations internationales au niveau mondial. La norme ESMS fait appel à un sous-ensemble de 21 notions transversales (et à des sous-notions) et est la nouvelle



norme pour les métadonnées de référence du SSE. Elle met également l'accent sur les informations liées à la qualité (car elle contient des notions telles que précision, comparabilité, cohérence et actualité des données).

Les métadonnées de référence sont accessibles soit à partir de la rubrique «Métadonnées» dans le menu de gauche après avoir sélectionné l'onglet «Statistiques», soit directement à partir de l'arborescence des données. Une icône (📄) informe les utilisateurs de la disponibilité de métadonnées complémentaires.

L'aide aux utilisateurs

Eurostat, en collaboration avec les autres membres du SSE, a mis en place un réseau de centres de support — European Statistical Data Support (ESDS). Ces centres de support existent dans 22 États membres, en Croatie, en Turquie, en Norvège et en Suisse. Pour garantir une assistance aussi efficace et personnalisée que possible, il est conseillé aux internautes de s'adresser à leur centre de support national. Chaque centre a pour mission de fournir gratuitement une aide supplémentaire ainsi que des conseils aux utilisateurs qui rencontrent des difficultés pour trouver les données statistiques dont ils ont besoin. La liste et les adresses de tous les centres de support sont accessibles à partir de l'onglet «Aide» sur la page d'accueil d'Eurostat.

Des demandes spécifiques peuvent être adressées à ce réseau, via le site internet d'Eurostat, à l'adresse <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/>

Le lien entre les statistiques et les politiques européennes

Pour être efficace, la prise de décision en matière économique et politique doit s'appuyer sur la fourniture régulière d'informations fiables. Les statistiques sont l'une de ces principales sources d'informations. Elles apportent en effet une aide quantitative essentielle pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques. Les statistiques constituent également un puissant outil de communication avec le grand public.

[page/portal/lang-fr/help/user_support](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/page/portal/lang-fr/help/user_support) (l'inscription préalable des utilisateurs est nécessaire).

Le service d'Eurostat à l'intention des journalistes

Les statistiques font l'information. Elles sont indispensables à de nombreux reportages, articles et analyses approfondies. La presse écrite ainsi que les programmes de radio et de télévision font un usage intensif des données d'Eurostat. Le service «Presse» d'Eurostat publie des communiqués de presse adaptés aux besoins spécifiques des médias, qui portent sur une sélection de données couvrant l'Union européenne, la zone euro, les États membres et leurs partenaires. Tous les communiqués de presse d'Eurostat sont disponibles gratuitement sur son site internet le jour de leur diffusion à 11 heures (HEC). Ce sont un peu moins de 200 communiqués de presse qui ont été publiés en 2009, dont les trois quarts environ concernaient les euro-indicateurs mensuels ou trimestriels. D'autres communiqués ont couvert des événements internationaux majeurs et d'importantes publications d'Eurostat.

Le service d'assistance aux médias d'Eurostat aide les journalistes professionnels à trouver des données sur toutes sortes de sujets. Pour de plus amples renseignements sur les communiqués de presse et d'autres données d'Eurostat, les journalistes peuvent contacter le service d'assistance aux médias [tél. (352) 4301-33408; courriel: Eurostat-mediasupport@ec.europa.eu].

Les besoins des décideurs politiques en matière d'informations exigent une interaction constante entre eux et les statisticiens: les premiers formulent leurs besoins de données, les seconds tentent d'adapter le système de production statistique de manière à répondre à ces besoins. Ainsi, les nouvelles politiques conduisent à des améliorations de la production statistique, à la fois en ce qui concerne l'optimisation



de la qualité des indicateurs existants et la création de nouveaux indicateurs.

Alors que les décideurs politiques recherchent des indicateurs agrégés qui fournissent une image synthétique et claire des différents phénomènes qui les intéressent, les statisticiens ont tendance quant à eux à moins utiliser les données de base agrégées. Ils doivent par conséquent transformer, synthétiser et modéliser ces données de base afin d'améliorer la lecture et d'en tirer des signaux (c'est-à-dire des indicateurs).

Ces dernières années, plusieurs politiques ont influencé de manière substantielle les priorités et les activités d'Eurostat:

- l'Union économique et monétaire (UEM) et la création de la zone euro (1999);
- la stratégie de Lisbonne (2000, révisée en 2005), notamment la méthode ouverte de coordination dans le domaine de l'inclusion sociale et de la protection sociale;
- la stratégie pour le développement durable (SDD) de l'UE (2001, renouvelée en 2006).

L'Union économique et monétaire et la création de la Banque centrale européenne ont nécessité la fourniture d'un large éventail de statistiques conjoncturelles infra-annuelles permettant de mesurer les avancées économiques et monétaires dans la zone euro et de contribuer à la mise en œuvre d'une politique monétaire commune. Une politique monétaire efficace s'appuie sur des statistiques économiques actualisées, fiables et complètes qui fournissent une vue d'ensemble de la situation économique. Ces données sont également nécessaires pour l'analyse du cycle économique.

Pour les Européens, la qualité de vie tient une place essentielle, notamment certains de ses aspects, tels qu'un environnement propre, la protection sociale, la prospérité et l'équité. Ces dernières années, l'action du Conseil européen a porté plus spécifiquement sur plusieurs domaines clés, visant à façonner le

développement futur de l'UE. Si l'objectif de la stratégie de Lisbonne est pour l'UE de «devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale», la stratégie pour le développement durable vise à l'amélioration continue de la qualité de vie des générations actuelles et futures par la recherche d'un équilibre entre développement économique, cohésion sociale et protection de l'environnement.

Pour répondre aux besoins des décideurs politiques dans ces nouveaux domaines, Eurostat a développé quatre séries d'«indicateurs politiques de l'UE», qui sont accessibles à partir de l'onglet «Statistiques» présent en haut de chaque page sur son site internet. Une série de rubriques spécialisées sont consacrées à ces indicateurs sur le site internet d'Eurostat, qui sont accessibles à partir de la page d'accueil, en sélectionnant l'onglet «Statistiques» dans la barre de menu supérieure. Ces quatre ensembles de données peuvent être résumés comme suit:

- les **euro-indicateurs**, dont les plus importants sont les principaux indicateurs économiques européens, pour les besoins de la politique monétaire. Il s'agit d'une collection de données mensuelles et trimestrielles utiles pour évaluer la situation économique dans la zone euro et dans l'UE. Les euro-indicateurs sont disponibles sur le site internet d'Eurostat à l'adresse <http://ec.europa.eu/eurostat/euroindicators>;
- les **indicateurs structurels**, pour la stratégie (révisée) de Lisbonne, servant à étayer l'analyse de la Commission européenne dans un rapport annuel au Conseil européen. Ceux-ci permettent d'évaluer les avancées à plus long terme réalisées au sein de l'UE dans les domaines de l'emploi, de l'innovation et de la recherche, de la réforme économique, de la cohésion sociale, et de l'environnement, ainsi que



le contexte économique général. La stratégie de Lisbonne est en cours de révision et va devenir la stratégie UE 2020 pour l'après 2010, ce qui implique une révision substantielle des indicateurs structurels. Les indicateurs structurels sont disponibles sur le site internet d'Eurostat à l'adresse <http://ec.europa.eu/eurostat/structuralindicators>;

- les **indicateurs de développement durable**, en faveur de la stratégie pour le développement durable de l'UE, qui couvrent un large éventail de questions concernant la qualité de vie et cherchent, en particulier, à concilier le développement économique, la cohésion sociale et la protection de l'environnement. Les indicateurs de développement durable sont disponibles sur le site internet d'Eurostat à l'adresse <http://ec.europa.eu/eurostat/sustainabledevelopment>;
- les **indicateurs de la politique de l'emploi et de la politique sociale**, pour le suivi et l'établissement de rapports relatifs à la politique de l'emploi et à la politique sociale. Ces indicateurs portent sur toute une série de questions, telles que les lignes directrices en matière d'emploi, la méthode ouverte de coordination dans le domaine de l'inclusion sociale et de la protection sociale, le programme d'éducation et de formation, et l'initiative i2010 (la société de l'information européenne pour la croissance et l'emploi). Les indicateurs de la politique de l'emploi et de la politique sociale sont disponibles sur le site internet d'Eurostat à l'adresse http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/lang-fr/employment_social_policy_equality/introduction.

Les euro-indicateurs/PIEE

Depuis octobre 2001, les pages «Euro-indicateurs/PIEE» sont un point de référence sur l'internet pour tous les utilisateurs de statistiques officielles s'intéressant aux données conjoncturelles. Dans leur première version,

ces pages étaient conçues comme un site internet indépendant, disponible parallèlement à celui d'Eurostat. Depuis octobre 2004, elles sont intégrées au reste du contenu sur le site internet d'Eurostat. Il est possible d'accéder aux données relatives aux euro-indicateurs/PIEE à partir de l'onglet «Statistiques» dans le menu situé en haut de chaque page internet ou directement via la rubrique consacrée aux euro-indicateurs/PIEE (à l'adresse <http://ec.europa.eu/eurostat/euroindicators>). Il est également possible d'envoyer des messages électroniques à l'équipe «Euro-indicateurs/PIEE» à l'adresse suivante: estat-euroindicators@ec.europa.eu.

La page «Euro-indicateurs/PIEE» a pour objectif de fournir aux analystes de la conjoncture économique, aux décideurs politiques, aux médias, aux chercheurs, aux étudiants et à d'autres utilisateurs intéressés un ensemble complet, bien structuré et fiable d'informations utiles dans leurs activités quotidiennes. Le cœur de la page «Euro-indicateurs/PIEE» s'appuie sur un ensemble d'indicateurs statistiques donnant une image précise et aussi actuelle que possible de l'évolution économique de la zone euro, de l'Union européenne ainsi que des États membres. La rubrique consacrée aux euro-indicateurs/PIEE comprend les produits et les services complémentaires suivants, dont le but est de faciliter la compréhension et l'analyse des données:

- sélection des principaux indicateurs économiques européens;
- contexte;
- communiqués de presse;
- données;
- publications;
- informations relatives aux séminaires/conférences.

Les données

Les données présentées sur la page «Euro-indicateurs/PIEE» s'appuient sur un ensemble de statistiques les plus pertinentes, appelées «principaux indicateurs



économiques européens», dont la liste complète figure dans la communication COM(2002) 661 de la Commission ⁽⁴⁾. Ces données sont structurées en trois grands volets:

- une sélection des principaux indicateurs économiques européens (comprenant les 22 indicateurs économiques conjoncturels les plus pertinents et les plus récents pour la zone euro et l'UE) accessible directement depuis la page d'accueil des euro-indicateurs/PIEE;
- les indicateurs conjoncturels (repris dans l'arbre de navigation des données en tant que première branche des «Tableaux sur les politiques de l'UE»);
- la base de données des indicateurs conjoncturels européens et nationaux [repris dans l'arbre de navigation des données en tant que première branche de la rubrique «Données» — sous l'intitulé «Statistiques générales et régionales» — comme indicateurs conjoncturels européens et nationaux (Euroind)].

Date de parution		Unité	Période de référence						
le plus récent		prochain							
			2007qtr1	2007qtr4	2008qtr1	2008qtr2	2008qtr3	2008qtr4	
Produit intérieur brut	07/04/2008	15/03/2008	% (Q/Q-1)	0,7	0,4	0,8	0,1	-0,1	1,6
			% (Q/Q-6)	2,8	1,5	2,0	2,1	1,1	1,8
Dépenses privées de consommation	07/04/2008	03/04/2008	% (Q/Q-1)	0,7	0,4	0,3	0,2	0,0	0,4
			% (Q/Q-6)	2,8	2,3	2,0	1,8	0,8	-0,5
Investissement en volume	07/04/2008	03/04/2008	% (Q/Q-1)	1,2	1,2	0,1	1,0	1,1	3,2
			% (Q/Q-6)	4,4	4,3	2,6	2,2	0,1	3,3
			2008m10						
Balance du Commerce extérieur	12/04/2008	18/03/2008	mio euros	-4771,8	-4761,0	-3845,9	-2763,2	-3252,9	0
				2008m11					
Compte courant - Total	22/04/2008		mio euros	-5381	-5168	-4016	-2396	-4761,9	-5288
				2008m12					
Inflation (PCI) indice d'ensemble	18/04/2008		% (M/M-1)	0,0	-0,4	-0,2	0,0	0,3	0,3
			% (M/M-12)	3,7	2,8	2,1	1,8	1,6	1,3

Les principaux tableaux d'indicateurs conjoncturels et la base de données Euroind sont structurés en huit domaines:

- balance des paiements;
- enquêtes de conjoncture et de consommation;
- prix à la consommation;
- commerce extérieur;
- industrie, commerce et services;
- marché du travail;
- indicateurs monétaires et financiers;
- comptes nationaux.

⁽⁴⁾ Pour plus d'informations: <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2002:0661:FIN:FR:PDF>.



Les publications et documents de travail

La principale publication dans ce domaine est appelée *Eurostatistics*. Il s'agit d'un mensuel qui fournit un aperçu synthétique de la situation économique ainsi qu'une analyse statistique détaillée des derniers événements économiques concernant la zone euro, l'Union européenne et les États membres. Le dernier numéro d'*Eurostatistics* est accessible à partir de la page d'accueil de la rubrique consacrée aux euro-indicateurs/PIEE. Les numéros précédents sont aussi accessibles en cliquant sur le lien «Publications» dans le menu de gauche de la rubrique consacrée aux euro-indicateurs/PIEE. Dans la même rubrique «Publications», les utilisateurs peuvent aussi accéder à une collection de documents de travail et de lectures choisies comprenant des études méthodologiques et empiriques ayant pour objet l'amélioration et l'analyse des données statistiques européennes.

Les rapports de qualité

Depuis 2001, la base de données Euroind fait l'objet d'un contrôle de qualité mensuel. Les résultats de ce contrôle sont présentés dans une publication en ligne détaillée intitulée *État des affaires*, qui est accessible à partir du lien «Publications» dans le menu de gauche de la rubrique consacrée aux euro-indicateurs/PIEE. Une synthèse des contrôles mensuels est présentée dans une autre publication en ligne intitulée *Rapport de surveillance*, également accessible depuis la même rubrique.

Les indicateurs structurels

Lors du Conseil européen de Lisbonne, au printemps 2000, l'Union européenne s'est fixé l'objectif stratégique suivant pour la prochaine décennie: «devenir l'économie fondée sur la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale».

Le Conseil européen a reconnu la nécessité d'examiner régulièrement les progrès réalisés dans ce domaine et de les évaluer sur la base d'indicateurs structurels adoptés d'un commun accord. À cette fin, il a invité la Commission européenne à préparer un rapport annuel de printemps sur les progrès réalisés. Ce rapport devait s'appuyer sur l'évolution des indicateurs structurels dans les domaines suivants:

- le contexte économique général;
- l'innovation et la recherche;
- la réforme économique;
- l'emploi;
- la cohésion sociale;
- l'environnement (depuis 2002).

En 2004, la Commission européenne a présenté pour la première fois une sélection de 14 indicateurs structurels traités dans l'annexe statistique de son rapport de printemps au Conseil européen. Cette liste restreinte a été convenue avec le Conseil européen. Sa présentation concise permet d'adresser plus facilement des messages politiques et d'exposer les positions des États membres par rapport aux objectifs essentiels de Lisbonne. La même liste restreinte d'indicateurs a été présentée dans les annexes des rapports d'avancement annuels ultérieurs adressés au Conseil européen.

La stratégie de Lisbonne est entrée, depuis le printemps 2005, dans une nouvelle phase, mettant particulièrement l'accent sur la production de résultats, la croissance et l'emploi.

En proposant des programmes nationaux de réforme, les États membres acceptent une nouvelle responsabilité et formulent des engagements précis en matière d'action. Dans le même temps, les programmes européens précisent ce qui doit être accompli au niveau de l'UE. Les programmes nationaux de réforme servent de base au calendrier des réformes, érigeant au rang de priorités les questions de croissance et d'emploi.



L'UE est en train de réviser la stratégie de Lisbonne pour l'après-2010. La priorité de la nouvelle «stratégie UE 2020» sera de surmonter la récession et de se diriger vers une société de la connaissance à faible intensité de carbone. Cette transformation implique une révision substantielle de l'ensemble des indicateurs structurels, y compris la liste restreinte.

La liste restreinte d'indicateurs structurels

Contexte économique général

- PIB par habitant en SPA
- Productivité de la main-d'œuvre par personne occupée

Innovation et recherche

- Niveau d'éducation des jeunes par sexe
- Dépense intérieure brute de recherche et de développement (DIRD)

Réforme économique

- Niveau de prix comparés
- Investissements des entreprises

Emploi

- Taux d'emploi par sexe
- Taux d'emploi des travailleurs âgés par sexe

Cohésion sociale

- Taux de risque de pauvreté après transferts sociaux par sexe
- Taux de chômage de longue durée par sexe
- Dispersion des taux d'emploi régionaux par sexe

Environnement

- Émissions de gaz à effet de serre
- Intensité énergétique de l'économie
- Volume du transport de fret par rapport au PIB

D'autres informations sur les indicateurs structurels sont disponibles sur le site internet d'Eurostat (à l'adresse <http://ec.europa.eu/eurostat/structuralindicators>). Par ailleurs, pour de plus amples informations, vous pouvez contacter l'équipe de coordination des indicateurs structurels à l'adresse suivante: estat-structuralindicators@ec.europa.eu.

Les indicateurs de développement durable

La stratégie de l'Union européenne pour le développement durable, adoptée par le Conseil européen à Göteborg en juin 2001, puis renouvelée en juin 2006, vise à l'amélioration continue de la qualité de vie des générations actuelles et futures, en conciliant le développement économique, la cohésion sociale et la protection de l'environnement. Un ensemble d'indicateurs de développement durable (IDD) a été élaboré pour évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette stratégie. Les indicateurs sont organisés en dix thèmes (et sous-thèmes) qui reflètent les nombreuses priorités politiques (voir la première colonne du tableau 2).

Afin de faciliter la communication, la liste des indicateurs est conçue comme une pyramide à trois niveaux.

**Tableau 1:** Cadre de référence pour les indicateurs de développement durable

Niveau de l'indicateur	Cadre hiérarchique	Types d'indicateurs
Niveau 1	Objectifs majeurs	11 indicateurs clés se situent au sommet de la pyramide. Ils sont conçus pour suivre les «objectifs majeurs» de la stratégie. Ces indicateurs sont bien connus et disposent d'une forte valeur de communication. Ils sont solides et sont disponibles pour la plupart des États membres de l'UE pendant une période d'au moins cinq ans.
Niveau 2	Objectifs prioritaires de la SDD	Le deuxième niveau de la pyramide est composé d'environ 30 indicateurs liés aux objectifs opérationnels de la stratégie. Il s'agit des objectifs prioritaires dans leurs sous-thèmes respectifs. Ils sont solides et sont disponibles pour la plupart des États membres de l'UE pendant une période d'au moins trois ans.
Niveau 3	Actions/variables explicatives	Le troisième niveau comprend environ 80 indicateurs en rapport avec des actions définies dans la stratégie ou avec d'autres aspects utiles pour analyser les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de la SDD. En général, la ventilation des indicateurs de niveau 1 ou 2 est également présente au niveau 3.
Indicateurs contextuels	Information générale	Les indicateurs contextuels font partie de la série des IDD, mais soit ils ne suivent pas directement les objectifs de la stratégie, soit ils ne sont pas modifiés par les politiques. En général, ils sont difficiles à interpréter de manière normative. Cependant, ils fournissent une information de fond utile sur des questions directement liées aux politiques de développement durable et sont utiles pour l'analyse.

La distinction faite entre les trois niveaux d'indicateurs reflète la structure de la stratégie renouvelée (objectifs majeurs, objectifs prioritaires de la SDD et actions/variables explicatives) et répond à différents types de besoins de la part des utilisateurs. Les trois niveaux de la pyramide sont complétés par des indicateurs contextuels qui n'évaluent pas directement les objectifs de la stratégie, mais qui apportent une information de fond utile à l'analyse. La liste des

IDD décrit également les indicateurs qui ne sont pas encore complètement développés, mais qui devraient l'être à l'avenir, afin de donner une image plus complète des progrès réalisés. Il conviendra de distinguer les indicateurs qui devraient être disponibles dans quelques années, avec une qualité suffisante («indicateurs en cours de développement»), et ceux qui seront développés à plus long terme («indicateurs à développer»).



Le tableau suivant présente la situation actuelle des progrès réalisés pour la mise en place des indicateurs clés.

Tableau 2: Indicateurs clés de développement durable et progrès réalisés dans l'UE

Thème IDD	Indicateur clé	Évaluation de l'évolution dans l'UE-27 (depuis 2000)
Développement socio-économique	Taux de croissance du PIB réel par habitant	
Changement climatique et énergie	Émissions de gaz à effet de serre ⁽¹⁾	
	Consommation d'énergies renouvelables	
Transport durable	Consommation énergétique des transports par rapport au PIB	
Consommation et production durable	Productivité des ressources	
Ressources naturelles	Indice des oiseaux communs ⁽²⁾	
	Conservation des stocks halieutiques ⁽²⁾	
Santé publique	Nombre d'années de vie en bonne santé ⁽⁴⁾	
Inclusion sociale	Taux de risque de pauvreté ⁽⁴⁾	
Changements démographiques	Taux d'emploi des personnes âgées	
Partenariat global	Aide publique au développement ⁽⁵⁾	
Bonne gouvernance	[Pas d'indicateur clé]	:



Évolution clairement favorable/
conforme à la trajectoire fixée pour
l'objectif



Pas d'évolution favorable ou évolution
modérément favorable/proche
de la trajectoire fixée pour l'objectif



Évolution modérément défavorable/
éloignée de la trajectoire fixée pour
l'objectif



Évolution clairement défavorable/
opposée à la trajectoire fixée pour
l'objectif

⁽¹⁾ UE-15.

⁽²⁾ Sur la base de 19 États membres.

⁽³⁾ Dans l'Atlantique du Nord-Est.

⁽⁴⁾ UE-25, à partir de 2005.

⁽⁵⁾ À partir de 2005.

Source: Eurostat



D'autres informations sur les indicateurs de développement durable sont disponibles sur le site internet d'Eurostat (<http://ec.europa.eu/eurostat/sustainabledevelopment>) ou en contactant estat-sdi@ec.europa.eu. Il existe aussi une publication complète sur le sujet: *Sustainable development in the European Union — 2009 monitoring report of the EU sustainable development strategy* (<http://ec.europa.eu/eurostat/product?code=KS-78-09-865&mode=view>).

Les indicateurs de la politique de l'emploi et de la politique sociale

Cette section présente divers indicateurs couvrant différents domaines de la politique de l'emploi et de la politique sociale. Ces indicateurs sont utilisés dans le cadre du suivi et de l'établissement de rapports sur les progrès accomplis dans plusieurs politiques européennes relatives à:

- l'emploi;
- l'inclusion sociale et la protection sociale;
- l'éducation et la formation;
- la société de l'information.

La stratégie européenne pour l'emploi

La stratégie européenne pour l'emploi (SEE) est le volet de la stratégie de Lisbonne consacré à l'emploi. Depuis son lancement en 1997, des indicateurs ont été utilisés afin d'évaluer les progrès des États membres dans la mise en œuvre des lignes directrices pour l'emploi qui ont été élaborées au titre de la SEE et sont proposées par la Commission européenne et approuvées par le Conseil européen.

La plupart des indicateurs de suivi et d'analyse des lignes directrices pour l'emploi sont fournis par Eurostat. Cependant, pour l'instant, la présentation cohérente de ces indicateurs est en cours de développement. Pour de plus amples informations sur la liste d'indicateurs ainsi que sur la SEE, consultez le site internet

de la direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances (<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=101&langId=fr>).

La méthode ouverte de coordination dans le domaine de l'inclusion sociale et de la protection sociale

La stratégie de Lisbonne a aussi donné naissance à la méthode ouverte de coordination (MOC), qui constitue un cadre pour la coordination politique (sans contraintes juridiques) des questions d'inclusion sociale et de protection sociale. Cette méthode flexible et décentralisée implique:

- un accord sur des objectifs communs présentant des buts conjoints de haut niveau qui s'inscrivent dans le processus global;
- un accord sur un ensemble d'indicateurs communs qui montrent la marche à suivre pour mesurer les progrès réalisés dans l'accomplissement de ces objectifs;
- la préparation de rapports sur les stratégies dans lesquels les États membres définissent la planification des politiques sur une période donnée en vue d'atteindre les objectifs communs;
- l'évaluation conjointe de ces stratégies avec la Commission européenne et les États membres.

En cliquant sur l'onglet «Statistiques» en haut de chaque page du site internet d'Eurostat, il est possible d'accéder directement aux indicateurs, dans le menu de gauche de la rubrique consacrée aux indicateurs de la politique de l'emploi et de la politique sociale. Les indicateurs sont actuellement divisés en quatre catégories:

- indicateurs généraux;
- indicateurs de l'inclusion sociale;
- indicateurs des pensions;
- indicateurs des soins de santé et de longue durée.



Les indicateurs communs permettent de comparer les meilleures pratiques et de mesurer les progrès réalisés dans l'accomplissement des objectifs communs. Pour de plus amples informations concernant la méthode ouverte de coordination dans le domaine de l'inclusion sociale et de la protection sociale, consultez le site internet de la direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances (<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=753&langId=fr>).

L'éducation et la formation

Afin de garantir leur contribution à la stratégie de Lisbonne, les ministres de l'éducation des divers États membres ont adopté en 2001 un rapport sur les futurs objectifs des systèmes d'éducation et de formation, en s'accordant pour la première fois sur des objectifs communs à atteindre pour 2010. Un an plus tard, un programme de travail d'une durée de dix ans a été adopté («Éducation et formation 2010»). Comme les indicateurs relatifs à l'inclusion et à la protection sociale, ces indicateurs sont mis en œuvre au moyen de la méthode ouverte de coordination, à l'aide des mêmes procédures de fixation des objectifs, d'échange de bonnes pratiques et, enfin, de mesure des progrès réalisés. Le 25 mai 2007, le Conseil a adopté des conclusions sur un cadre cohérent de 16 indicateurs de base en vue de suivre les progrès dans la réalisation des objectifs de Lisbonne en matière d'éducation et de formation.

Ce programme a trois objectifs généraux:

- améliorer la qualité et l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation;
- faciliter l'accès aux systèmes d'éducation et de formation;
- ouvrir au monde extérieur les systèmes d'éducation et de formation européens.

Les indicateurs et la méthodologie sont disponibles sur le site internet d'Eurostat, dans la rubrique consacrée aux indicateurs de la politique de l'emploi et de la politique sociale. Pour la période qui va jusqu'à 2010, le programme pour l'éducation et la formation couvre les indicateurs clés suivants:

- participation dans l'enseignement des enfants de 4 ans;
- jeunes ayant quitté prématurément l'école par sexe;
- connaissances de base en lecture, en mathématiques et en sciences;
- pourcentage des jeunes ayant atteint au moins un niveau d'éducation secondaire supérieur;
- nombre de diplômés de l'enseignement supérieur;
- formation permanente par sexe — pourcentage de la population adulte âgée de 25 à 64 ans participant à l'éducation et à la formation;
- compétences en technologies de l'information et de la communication (TIC):
 - compétences individuelles en informatique;
 - compétences individuelles dans l'utilisation de l'internet;
- dépenses publiques pour l'éducation en pourcentage du PIB.

Le programme devrait être prolongé jusqu'en 2020, à la suite des conclusions de la réunion du Conseil du 12 mai 2009 ⁽⁵⁾. En effet, cinq nouveaux critères de référence ont déjà été définis pour 2020, date à laquelle:

- une moyenne d'environ 15 % des adultes devraient participer à l'éducation et à la formation tout au long de la vie;

⁽⁵⁾ Pour plus d'informations: <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2009:119:0002:0010:FR:PDF>.



- le taux moyen des jeunes de 15 ans ayant des lacunes en lecture, en mathématiques et en science devrait être inférieur à 15 %;
- le taux moyen d'adultes entre 30 et 34 ans ayant un diplôme de l'enseignement supérieur devrait atteindre au moins 40 %;
- le taux moyen de jeunes ayant quitté l'école prématurément devrait être inférieur à 10 %;
- au moins 95 % des enfants ayant entre 4 ans et l'âge de la scolarité obligatoire devraient participer à l'enseignement préscolaire.

Pour plus d'informations sur le programme jusqu'à 2010, consultez le site internet de la direction générale de l'éducation et de la culture (http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc28_fr.htm).

La société de l'information européenne pour la croissance et l'emploi

Le dernier thème de cette section est la société de l'information. Le plan d'action eEurope a été lancé au titre de la stratégie de Lisbonne. Il comprenait un ensemble d'indicateurs d'étalonnage sur l'internet et le haut débit, ainsi que sur l'utilisation des services en ligne. Dans le contexte de l'agenda de Lisbonne renouvelé, un cadre stratégique pour une société de l'information européenne pour la croissance et l'emploi (i2010) a été lancé. Le cadre d'étalonnage en vue de mesurer les progrès liés au programme a été mis en place et approuvé en avril 2006. Il

contient une série d'indicateurs clés et prévoit des modules flexibles sur des thèmes spécifiques à définir chaque année.

Les enquêtes européennes annuelles sur l'utilisation des TIC dans les ménages et par les individus sont une source majeure d'informations pour le suivi de nombreux objectifs de la stratégie i2010. Les données présentées sur le site internet d'Eurostat, dans la rubrique consacrée aux indicateurs i2010, sont divisées en quatre thèmes principaux:

- développements du haut débit;
- services avancés;
- inclusion;
- services publics.

Pour de plus amples informations sur le programme i2010 en général et, plus particulièrement, sur l'exercice d'étalonnage, consultez le site internet de la direction générale de la société de l'information et des médias (http://ec.europa.eu/information_society/europe/i2010/index_en.htm).

Le 9 novembre 2009, une nouvelle initiative d'étalonnage, qui prévoit un cadre conceptuel pour la collecte de statistiques sur la société de l'information, ainsi qu'une liste d'indicateurs clés, a été approuvée. Pour de plus amples informations, voir: http://ec.europa.eu/information_society/europe/i2010/docs/benchmarking/benchmarking_digital_europe_2011-2015.pdf.